

EN SUPPLEMENT: TEKHNÉ

LA CITE

ARCHITECTURE

URBANISME

ART PUBLIC

**REVUE
MENSUELLE
D'INFORMATION
DE TECHNIQUE**

N° 1 - 1928 - PRIX : 4 FR

LA CITE

REVUE MENSUELLE BELGE
D'ARCHITECTURE, D'URBA-
NISME, ET D'ART PUBLIC
ORGANE DE LA S.B.U.A.M.

& TEKHNE

SUPPLEMENT CONSACRÉ
A L'INFORMATION & A
LA TECHNIQUE DU BATIMENT

SIÈGE DE LA REVUE : BRUXELLES, 10, PL. LOIX

DIRECTEUR-ADMINISTRATEUR : R. VERWILGHEN, ING. C. C.

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : EMILE HENVAUX

RÉDACTEURS : F. BODSON, architecte, Bruxelles. - J. DE LIGNE,

architecte, Bruxelles - J. J. EGGERICKX, architecte, Bruxelles -

H. HOSTE, architecte, Bruges - L. VAN DER SWAELMEN, architecte-

paysagiste-urbaniste, Bruxelles - J. M. VAN HARDEVELD, Amsterdam

**Les Rédacteurs et Collaborateurs sont seuls responsables de
leurs articles. - Il sera rendu compte dans "LA CITÉ" de tout
ouvrage dont deux exemplaires seront envoyés à la revue.**

ABONNEMENTS : Belgique : 35 francs. Etranger :

50 francs ou 10 belgas. - Le numéro : 4 francs,

Compte Chèques Postaux revue "LA CITÉ" N° 166.21.

Pour la vente au numéro s'adresser exclusivement aux librairies.

Dépôt principal : Librairie LAMERTIN, Coudenberg, 58-62, Bruxelles.

TEKHNE

INFORMATION & TECHNIQUE. SUPPL. MENS. DE " LA CITÉ "

DEUXIÈME ANNÉE (NOUVELLE SÉRIE) - 1928. - NUMÉRO 1

RATIONALISATION

L'effort de rationalisation qui se manifeste dans les principales œuvres d'architecture vivante a trouvé son origine dans les méthodes morales et matérielles du travail industriel.

Un vaste mouvement de rationalisation s'étend aujourd'hui sur les activités les plus variées. Nous n'avons pas à répéter l'intérêt qu'offre à ce sujet, pour l'architecte, l'Exposition actuelle de Stuttgart. Nous nous préoccupons ici de documenter l'architecte sur d'autres efforts de rationalisation qui ne manqueront pas d'avoir de fortes répercussions sur son esprit, comme sur ses méthodes de travail.

Peut-être connaît-on les études méthodiques auxquelles se livre l'Institut International d'Organisation Scientifique du Travail, à Genève — études qui ont abouti à envisager que « le perfectionnement systématique de la production pourra seul hausser le standard de la vie. C'est, à proprement parler, cette méthode que l'on appelle « rationalisation », par quoi l'on peut entendre aussi « les méthodes de technique et d'organisation destinées à assurer le minimum de perte de l'effort ou du matériel ».

L'éminent médecin et sociologue français, Dr Toulouse, a publié, au cours de ses en-

tretiens sur « la Biocratie » les considérations suivantes :

« Le rendement de l'organisation actuelle de la production est bien loin d'atteindre le maximum admissible.

Ainsi dans l'ensemble des industries américaines on a employé, en 1923, une force inférieure de 13 0/0 à celle de 1914, un nombre d'ouvriers inférieur de 25 0/0, et un état-major administratif inférieur à 17 0/0, pour une même unité de production.

Des statistiques des Etats-Unis plus récentes montrent encore que, avec le développement de la rationalisation, la production a augmenté de 25 0/0, bien que le nombre d'ouvriers employés ait diminué de 6,7 0/0. Il y a donc un accroissement de production de 34 0/0 par homme, qui a été obtenu par l'emploi de nouvelles améliorations dans le travail.

Mêmes résultats en Allemagne. Dans certaines industries mécaniques (fabrication de fourneaux à gaz), l'emploi du « travail à la chaîne », par la production des pièces en séries, a donné un rendement 4 fois 1/2 plus grand qu'en 1914.

En 1922, la production journalière était de 800 becs de gaz avec 58 ouvriers travaillant huit heures; en 1927, elle est de 2,100 pièces, auxquelles ne sont plus occupés

que 32 ouvriers et un contrôleur, travaillant neuf heures.

Un autre exemple de rationalisation est fourni par les usines Deutz, où la fabrication d'un moteur de 600 CV demandait six mois au début de 1925; elle n'exigeait plus que quatre mois à la fin de 1926. Un petit moteur, au début de 1925, ne pouvait pas être terminé avant trois mois; au début de 1926, il était possible de l'achever en trois semaines et même en douze jours, puis en dix. »

Le même auteur ajoute ces suggestions, dont ne peuvent se désintéresser architectes et techniciens :

« Voici les principaux moyens susceptibles de diminuer le gaspillage de l'effort humain dans l'industrie :

1° Sélection et affectation convenables des employés.

2° Familiarisation suffisante de l'employé avec l'entreprise et avec son propre service.

3° Ambiance satisfaisante à l'atelier.

4° Organisation de la sécurité.

5° Etude critique et approfondie des causes de rupture de contrat.

6° Contrôle rationnel de l'hygiène de l'entreprise par le patron.

7° Contact étroit entre employé et patron.

Mais toute l'organisation repose, en définitive, sur l'effort humain. Et c'est là d'abord un problème biologique. Or, des recherches nombreuses montrent combien le rendement s'élève ou s'abaisse selon que l'on place le même travailleur dans des conditions d'hygiène plus ou moins favorables.

Le docteur Donald A. Laird, directeur du Laboratoire de Psychologie de l'Université de Colgate (Etats-Unis), étudia la vitesse d'une dactylographe dans ses rapports avec le bruit ambiant.

Dans une chambre silencieuse, la dactylographe tape, pendant une durée prolongée, chaque lettre un peu plus vite que la précédente; dans un local bruyant la vitesse augmente seulement pendant une demi-heure, pour diminuer ensuite. En outre, la dépense physiologique du sujet, exprimée en calories est de 1,6 lorsqu'il y a du bruit, et de 1,4 dans une chambre relativement silencieuse.

Les meilleurs professionnels sont les plus affectés par les bruits extérieurs.

On voit que tous ces problèmes sont solidaires et ne comportent que des solutions de même ordre, basées sur l'étude objective des faits, et d'abord sur la capacité d'effort de l'homme.

Toute la question peut tenir dans ceci : augmenter la valeur efficace de l'effort avec le moins d'usure physiologique. La chose est possible; et elle se fera puisque tous les Etats — capitalistes, fascistes et soviétiques — sont orientés dans ces directions. »

Il y a pourtant des travaux considérables à faire, en matière de rationalisation — à commencer par la généralisation du système métrique — ainsi que le proposait M. J. Cabrerets, — car « il est inutile de songer à établir un modèle européen d'écrou, de pointe, de poutrelle, tant que l'Angleterre ne consentira pas à adopter le système métrique.

Or, l'établissement de tels modèles élémentaires universels constitue l'A. B. C. de la « normalisation » industrielle.

Du même, nous extrayons les passages suivants :

Rationalisation : ce mot, extrait du vocabulaire pratique de l'Allemagne, s'impose à nous par la force des choses. Il faut l'accepter comme un mot d'ordre, le mot de l'ordre social futur.

La production accrue sans cesse aboutit à fabriquer n'importe quoi. Mais on atteint vite, dans certaines branches, ce que les économistes ont appelé le « point de saturation ». Il n'y a plus assez d'acheteurs. Un tas d'objets restent pour compte au fabricant.

Il s'agit alors de réviser le programme du travail productif. Par un retour sur cette production intensive et fonctionnant au petit bonheur, l'homme est conduit à se demander s'il est bien nécessaire de produire tant d'objets, en des modèles aussi variés.

La réponse saute aux yeux.

A quoi bon fabriquer 175 types de roues de charrettes quand il suffirait de 4; et 2,044 modèles de chaînes quand il suffirait de 820; et 600 espèces de chronomètres lorsque 80

suffiraient à contenter tous les goûts, et 1,092 machines agricoles diverses lorsque 37 types suffiraient à tous les travaux des champs?

Autant de modèles, autant d'usines spéciales. Autant de pièces détachées dans chacun de ces modèles, autant de machines-outils nécessaires. A chaque usine, une direction et un bureau d'études, et des frais généraux établis d'avance. A chaque machine-outil, un ouvrier. Que de personnel, que de matériel, que de capitaux travaillant inutilement!

La centralisation des frais généraux, la

spécialisation des usines, le groupement méthodique de l'outillage et son utilisation intensive, la réduction du nombre des modèles, la fabrication en série de machines-outils, elles-mêmes « standardisées » dans chacune de leurs pièces, la réduction des stocks immobilisés (chez Ford la matière première brute ne met que quarante-huit heures à devenir l'automobile en marche), et, finalement, l'élimination à peu près complète du gaspillage, telle est la suite des « idées » qu'il s'agit de monter en un engrenage conciet, fonctionnant réellement sous forme d'une économie nationale.

A R C H I T E C T U R E

LE SIMILI-PIERRE. — Un de nos abonnés, de Louvain, nous fait part d'un arrêté que vient de prendre l'administration communale de cette ville concernant l'emploi du simili-pierre. Voici cet arrêté :

« Le Conseil décide :

Art. 1. — L'emploi du simili-pierre est totalement interdit pour les façades des maisons se trouvant le long des rues et places formant le périmètre ci-dessous et, dans les rues et places existantes, ou à créer dans l'avenir à l'intérieur de ce périmètre : Place des Martyrs; avenue des Alliés; rue Léopold; place du Peuple; Marché aux Grains; rue de Tirlemont; rue de Bériot; rue de Namur; Mont Saint-Antoine; rue de Paris; rue de Bruxelles; rue Lei; rue Craenendonck; Marché au Poisson; rue Charles de Lorraine; rue Vital De Coster; Avenue des Alliés.

Art. 2. — Toutefois, à l'intérieur et sur le dit périmètre, le simili-pierre sera exclusivement autorisé comme revêtement de l'ossature de loggias ou de balcons, construits en béton armé, étant bien entendu que le simili ne jouera jamais qu'un rôle d'enduit proprement dit, à l'exclusion absolue de tout tracé de joints ou d'assises pouvant donner l'illusion d'un appareillage de pierres.

Art. 3. — Cette tolérance d'emploi de simili-pierre ne pourra jamais s'étendre à aucun autre élément architectural des façades.»

Assurément, quant à nous, nous ne pouvons que louer la défense d'imiter les appareillages de pierres. C'est une toute petite sauvegarde contre les ravages innombrables des « trucages » de façades, d'ailleurs généralement admis.

Pareille mesure (dont les restrictions d'ailleurs, quant au périmètre et aux éléments architecturaux, nous échappent) est-elle significative de l'épidémie dont nous parlons?

Mais pourquoi, au lieu de simili, faire fi de l'enduit rationnel, rationnellement compris — l'enduit qui ne joue aucune comédie — mais tout bonnement son rôle de « protège-mur » Des exemples? Des prédécesseurs illustres en ont donné à la place Royale, au quartier du Luxembourg, pour ne citer que cela à Bruxelles. Et des modernes ont prouvé tout le parti qu'on pouvait tirer — logiquement et pratiquement — des enduits : voyez Le Corbusier, Lurçat, Tony Garnier. Voyez, chez les nôtres, Eggericx, de Koninck, et d'autres.

Il est vrai que pour ceux-ci, comme pour

les prédécesseurs en question, il ne s'agissait pas de faire de l'archéologie, ni du « style ». Leur but est plus modeste : construire avec de francs matériaux (neufs ou anciens) et exprimer plastiquement leur technique.

Il y a là, comme on voit, moins d'ambition que dans un ouvrage tel que, par exemple — et puisqu'il s'agit de Louvain — la restauration de la ville. Faux sentiments, et même faux matériaux, servent ici à exalter le respect des héritages d'architecture. — dont on prétend se montrer digne.

En un article récent, paru dans « Le Soir », quelqu'un s'est complu à décrire en détail chacune des façades restaurées de la Grand-Place de Louvain, « façades qui forment un ensemble des plus pittoresque et des plus artistique » (sic!) On n'a qu'une faible idée, par cet article, de la virtuosité de camouflage qui s'est dépensée dans cette « restauration » ! Mais architectes, archéologues et autres nous diront qu'ils ont voulu « faire revivre le passé ». Le Passé?

C'est à croire, comme disait l'autre, qu'ils y étaient... et qu'ils y sont restés.

■ DEVANTURES DE MAGASINS MODERNES. — « The Architect's Journal » (Londres), a publié un important numéro spécial (15 juin 1927) où sont réunies plus de 145 photographies de devantures de magasins modernes. La majorité de ces magasins sont anglais, et témoignent d'une adaptation souvent timide aux nécessités et aux formes contemporaines; cependant il s'y décelé un goût assez sûr dans la composition et dans les matériaux.

Nous avons plaisir à signaler que les récents travaux de l'architecte L. Stynen, à Bruxelles, tiennent fort bonne place aux côtés d'autres réalisations intéressantes. A mentionner tout spécialement la transformation exécutée par la firme Vander Elst, place de Brouckère (Bruxelles).

D'autres travaux d'aménagement de devanture commerciale sont d'un grand intérêt, entr'autres ceux dus aux architectes : Jareslow Grunt (Tchéco-Slovaquie), C.

Spencer Wilmott (Londres), H. Everts (Amsterdam), Francis Jourdain (Paris), Staal (Utrecht), P. Baumann (Copenhague), Michel Roux-Spitz (Lyon), etc.

■ LE PALAIS DE JUSTICE DE GAND.

Du « Soir » :

Bien que les sociétés d'architectes gantoises et le groupe de l'Art monumental aient attiré l'attention du ministre compétent sur la nécessité de reconstruire, d'après un nouveau plan architectural et plus pratique, le Palais de Justice incendié, les études qui s'y rapportent ont été confiées à l'administration des Ponts et Chaussées. Comme il fallait s'y attendre, ces plans dénotent une inexpérience flagrante, compromettant le résultat de la reconstruction. Un agent de l'administration qui, par exception et pour la première fois sans doute, entreprend un travail d'architecture, ne peut pas résoudre un problème aussi délicat. Gand, la ville monumentale par excellence, méritait d'être mieux traitée.

Puisqu'il en est temps encore, que l'on désigne un architecte qui, dans l'intérêt public, examinera les plans. Dans quelque temps, il sera trop tard pour réparer cette erreur.

■ LA CHAMBRE SYNDICALE DES ARCHITECTES DE BELGIQUE, qui fêtera cette année le cinquantième anniversaire de sa fondation, vient de constituer comme suit son bureau pour l'année 1928 :

Président, M. Louis Cardon; vice-présidents, MM. J. Votquenne et Maerschallck; secrétaire, M. Louis Leemans; secrétaire-adjoint, M. Paul Dutranoit; trésorier, M. Arthur Meuleman.

■ LE Dr. H.-P. BERLAGE fera, au début de cette année, des conférences à l'Université de Michigan (E. U. A.) sur l'architecture moderne. En outre, il donnera un cours de composition architecturale. Rappelons que le Dr. Berlage est âgé de 70 ans, et admirons sans réserve l'initiative qu'il vient de prendre.

LA MAISON BELGE DES ETUDIANTS A PARIS. — « Vaste bâtiment conçu et réalisé selon les exigences les plus modernes de l'hygiène ». Ainsi l'apprécie-t-on dans les journaux. Mais on nous montre ensuite une photo de l'immeuble. Tourelles et lucarnes, pignons dentelés, briques rouges et pierres (ou simili) blanches. Rien que cela sur la façade. Et l'on se demande comment il est possible d'allier tout cela avec « les exigences les plus modernes de l'hygiène ».

Au reste, il s'en trouve de fort satisfaits et qui nous déclarent, nous Belges, bien représentés à Paris. Il arrive ainsi que des « pompiers » se décernent la plus juste des critiques...

HOLLANDE. — LE STADE OLYMPIQUE D'AMSTERDAM est en voie d'active construction, sous la direction de l'architecte Jan Wils, auteur du projet. La revue « Bouwbedrijf » donne, dans son numéro du 14 octobre, d'intéressantes précisions techniques sur la construction du vélodrome, lequel est actuellement terminé. On trouvera dans l'article signalé, en même temps que des documents photographiques récents, des graphiques détaillant le travail accompli.

LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES. — Par arrêté royal du 30 janvier 1928, sont nommés membres correspondants de la Commission royale des monuments et des sites (section des monuments), savoir :

Pour la province d'Anvers : M. J. Smolcieren, architecte à Anvers, en remplacement de M. Van Averbeké, nommé membre effectif.

Pour la province de Namur : M. Raucq, artiste peintre à Dinant, en remplacement de M. Dardenne, décédé.

ALLEMAGNE. — LA VILLE DE FRANCFORT - SUR - MAIN est assurément

l'une des plus progressistes des grandes cités allemandes. En architecture, les réalisations incessantes témoignent des directives les plus averties. Un constructeur moderniste Ernest Balser D. B. A., vient de terminer d'importants immeubles d'appartements, ainsi qu'un garage et une grande installation de commerce de détail. Toutes ces œuvres révèlent une orientation vers la forme pure, et un souci des ensembles architecturaux qui font tant honneur à l'architecture hollandaise contemporaine. Deux directives dont les publics hollandais et allemand apprécient la nécessité et la valeur; tandis qu'en Belgique nous en sommes encore réduits à l'individualisme outrancier, et au soi-disant « sentiment décoratif.. »

**PIERRE
ARTIFICIELLE**

DURBELL

**373 CHAUSSEE ST PIERRE
BRUXELLES**

TELEPHONE N° 335.73 DURBELL

L'HOTEL DE VILLE DE HILVERSUM sera édifié prochainement. Ainsi en a décidé le Conseil de cette cité; et l'architecte W.-M. Dudok va pouvoir aborder la grande œuvre de sa carrière, œuvre dont tous les architectes connaissent déjà les projets magnifiques.

A PROPOS DE SITES MENACES. — A l'annonce des grands travaux projetés en Ardennes, la plupart de nos quotidiens ont tenu à s'émouvoir. Par «souci de la beauté», contre «la soif de l'argent» a déclaré un notoire ami des sites.

Mettons que ces termes sont un peu gonflés... Néanmoins, nous avons un égal besoin de paysages et d'usines. Besoin double auquel il est aisé de pourvoir, si l'on veut bien, chez nous, examiner autrement qu'avec négligence les possibilités de l'urbanisme et les travaux méthodiques réalisés à l'étranger.

Il est d'ailleurs inutile de grossir outre mesure ce « conflit entre l'ingénieur et l'artiste ».

De même est-il injuste de refuser à l'usine tout mérite esthétique. Alors qu'on se plaît à couvrir de « villas » (normandes et autres) certains sites caractéristiques — nos dunes, par exemple, — ou encore la vallée de la Meuse, entre Namur et Hastière, surtout.

Risque-t-on gros à déclarer qu'il eut mieux valu que ces paysages se fussent couverts d'usines, plutôt que d'être affligés de cette lèpre hétéroclite et barriolée : « l'architecture balnéaire ».

Est-il temps encore de sauvegarder de cela surtout quelques kilomètres de dunes, et tel coude de la Meuse, entre rochers escarpés? Qu'on nous accorde cela — en compensation des sites menacés (par les Allemands) et détruits définitivement, et de si bon cœur (par les nôtres) — sites urbains atrophiés, réduits au rôle de « décor pour touriste », et sans autre espoir de vie que par un nouveau cataclysme... : Louvain, Nieuport, Furnes, Dinant, etc., etc.

ORGANISMES

LES ERREURS DES ORGANISMES OFFICIELS. — A plus d'une reprise la direction de la Galerie du « Centaure » a fait part, dans sa « chronique artistique », de l'incompétence singulière témoignée entr'autres par la Commission du Musée Moderne dans l'exercice de son activité. Des décisions — comme celle qui refusait l'offre d'un Morigliani — des erreurs et des négligences, de la gravité de celles qu'on nous rapporte, ne tarderont pas à appauvrir définitivement le patrimoine qui revient à tous, et la richesse dont la communauté a le droit de jouir.

C'est pourquoi nous ne pouvons rester insensibles en présence des méfaits qui n'ont déjà que trop compromis la connaissance, par le public, des préoccupations actuelles de l'art. Nous nous joignons intimement à ceux qui réclament de la part des officiels, responsables de nos richesses morales, plus de perspicacité à comprendre la valeur des œuvres et le rôle des artistes.

A défaut de cette perspicacité, qu'il soit donné, alors, « les garanties nécessaires de compétence et d'impartialité ».

Sous-Toitures en Ciment Armé

ECONOMIQUES ET TRES LEGERES

formant plafond isolant pour ardoises, tuiles, zinc et ardoises artificielles, fabriquées en béton spécial empêchant la formation des condensations. La sous-toiture est pourvue de latteaux d'attache en béton pour la toiture et se place sur chevrons en béton, en bois ou en fer distants à 1 m. d'axe.

Voliges en ciment armé spécial clouable pour ardoises naturelle et artificielle

S'adresser : F. PEETERS Société Anonyme
7, AVENUE DES NATIONS, BRUXELLES
Téléphone : 407,55

Milliers de références.

Fabrique raccordée à la gare de Haren-N.

PROJET DE CHEMIN DE FER MÉTROPOLITAIN A BRUXELLES

La Générale des Chemins de Fer Economiques vient de présenter, en une brochure illustrée de plans, coupes et détails de travaux, l'essentiel du projet qu'elle a élaboré pour un chemin de fer métropolitain à Bruxelles, en association avec la Société Anonyme de Travaux Dyle et Bacalan.

On trouvera ci-après un aperçu bref et succinct de ce projet.

I. CONSIDERATIONS GENERALES. —

« Le problème des transports en commun dans l'agglomération bruxelloise commence à présenter de très sérieuses difficultés que les moyens actuels — tramways ou autobus — ne sont pas à même de surmonter parfaitement. » L'accroissement constant du nombre des voyageurs exige la création de nouvelles lignes précisément au cœur de la ville, où l'étroitesse des rues et la configuration topographique se prêtent mal à l'établissement et à l'exploitation des tramways et autobus.

Le tableau ci-après indique l'augmentation considérable réalisée dans les déplacements urbains.

	1900	1925	Augman- tation
Population	600,000	800,000	33 o/o
Kilomètres de lignes de tramways	81	169	
Kilomètres de lignes d'autobus	4.4	7	
Moyens de transport de surface en Km.	83.4	176	355 o/o
Nombre de voyageurs à transporter	60,000,000	273,000,000	355 o/o
Nombre de voyageurs transportés p/Km. et p/an	719,400	1,551,100	115 o/o
Nombre de voyageurs transportés p/hab. et p/an	100	341	241 o/o

Un double problème se pose : décongestionner le trafic du centre de la ville et des-

servir, par des moyens rapides et peu encombrants, l'extension continue de la zone bâtie de l'agglomération.

Ce problème est résolu — dans les grandes capitales étrangères — par le métropolitain.

On peut objecter généralement que le trafic de Bruxelles n'est pas, toutes proportions gardées, celui de Paris, Londres ou New-York.

Cependant a) des villes moins importantes que ces grandes capitales se sont dotées d'un chemin de fer métropolitain.

b) Les vastes zones expropriées, au cœur de Bruxelles, permettent, avant leur réorganisation prochaine, un libre tracé et une construction aisée du chemin de fer, dans sa ligne la plus difficile.

c) Le problème de la jonction actuellement en suspens, pourrait être résolue, au moins momentanément, par le chemin de fer métropolitain. Le projet présenté prévoit d'ailleurs la possibilité d'une jonction de chemin de fer directe au moyen d'un tunnel à double voie, reliant les gares du Nord et du Midi.

d) Enfin la nécessité de créer un moyen de communication rapide et de grande capacité entre le centre de la ville et l'exposition du Centenaire milite en faveur de la création du chemin de fer métropolitain.

II. DETOURNEMENT DE LA SENNE.

— Un réseau métropolitain réduit au minimum reliera les gares du Nord et du Midi empruntant le voûtement de la Senne. Celle-ci serait détournée par les quartiers ouest de la ville, ce qui permettra aux égouts collecteurs du centre de la ville actuellement insuffisants, d'évacuer normalement les eaux de ruissellement. Ce travail de détournement avait été étudié par les services techniques provinciaux, dès avant la guerre.



Ston de
Tour et Taxis
(marchandises)

Kochelberg

den beek Saint Jean

Circulaire

Station du Michi

BASSIN

St. Nord

LACITE

ARCHITECTURE • URBANISME • ART PUBLIC

ANNÉE 1928

VOLUME VII

NUMÉRO 1

LE BAUHAUS DE DESSAU

En annonçant, dans notre numéro de mars 1927, l'achèvement de cette œuvre capitale, due à l'éminent architecte Walter Gropius, nous comptions pouvoir un jour donner à nos lecteurs quelques précisions sur le nouveau " Bauhaus ", et ainsi faire partager notre vive admiration pour l'un des leaders incontestés de l'architecture contemporaine.

Grâce à l'obligeance de la revue " Bouwkundig Weekblad & Architectura ", d'Amsterdam, nous offrons aujourd'hui quelques documents suggestifs sur les nouveaux bâtiments de Dessau. Pouvions-nous mieux faire que de publier une œuvre aussi significative que celle-ci, comme ouverture de l'année 1928 pour " la Cité " ?

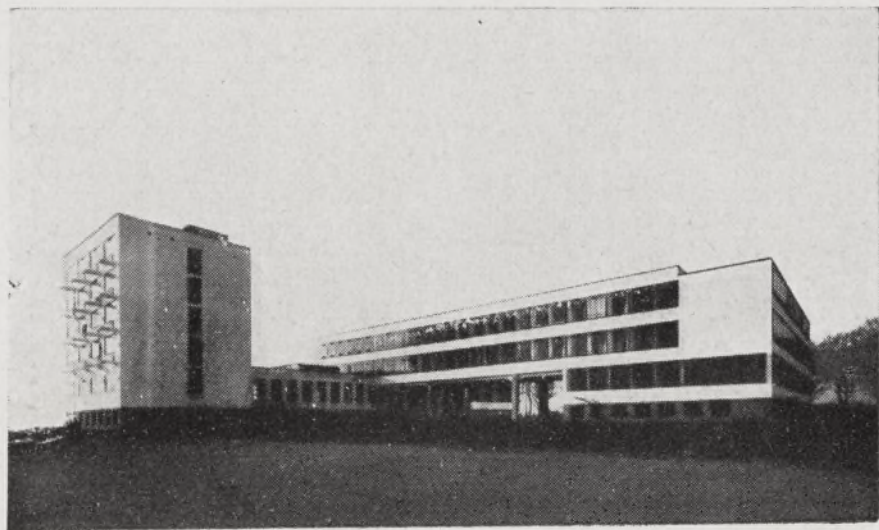
Cependant, avant d'aborder les détails relatifs aux travaux mêmes, aux directives du constructeur, et à l'organisation interne de l'École, il nous paraît indispensable de préciser quelque peu l'histoire — car il en a une — du Bauhaus. On jugera par là des qualités d'énergie dont fit preuve W. Gropius, non seulement comme technicien ou comme organisateur, mais aussi comme homme dévoué à une grande cause : celle de l'esprit et de la culture modernes.

Nous ne pouvons mieux faire que de citer ces lignes, parues dans

“ 7 Arts ” en mars 1927, sous la signature du critique bien connu, le Dr A. Behne : “ Walter Gropius, le créateur et l'architecte du Bauhaus, était dès avant la guerre un des meilleurs parmi les jeunes architectes allemands. Elève de Peter Behrens, ami de Osthaus, il appartenait au groupe des dirigeants du “ Werkbund ”, s'était occupé très tôt des questions éducatives et avait, à la veille de la guerre, donné la pleine mesure de son grand talent et de sa grande ambition, par son projet de bureau et d'usine présenté à l'Exposition du Werkbund à Cologne, et surtout par sa magnifique construction de l'usine Fagus à Alfeld a/d Leine.

“ Immédiatement après la guerre, on lui offrit la succession de Van de Velde comme directeur de l'Ecole des Arts et Métiers de Weimar. Il réussit à obtenir du gouvernement socialiste de Grand-Thuringie la fusion de l'Ecole des Arts et Métiers avec l'Académie des Beaux-Arts de Weimar et, en 1919, il entama sa tâche qui connut bien des revers, chose qui devait se comprendre et qui se comprend d'ailleurs. Bientôt la mesquinerie bourgeoise déchaîna sa lutte contre la Bauhaus, qui troublait la sépulcrale torpeur de la petite ville. La révolution hardie de l'enseignement artistique fut considérée comme une profanation des traditions classiques, figées depuis pas mal de temps dans l'atonie, et, lorsqu'en Thuringie les nationalistes arrivèrent au pouvoir, le Bauhaus devait recevoir le coup de grâce. ”

“ Le Bauhaus, cette idée d'un simple civil, va-t-il donc être perdu? Est-ce que la politique réaliste d'un gouvernement de réactionnaires ambitieux ne va pas d'un coup de plume détruire le Bauhaus? Non, une pareille idée, un tel homme et ses camarades, on ne les détruira pas.



DES SAU
VUE DU „BAUHAUS”
ARCHITECTE W. GROPIUS

Ils ne se considèrent pas comme des fonctionnaires corrects qui, le petit doigt sur la couture du pantalon, attendent patiemment leur révocation. Avant le coup de plume du gouvernement, ils déclarent leur tâche terminée en Thuringie, le Bauhaus dissous..... et ils tirent leur révérence. ”

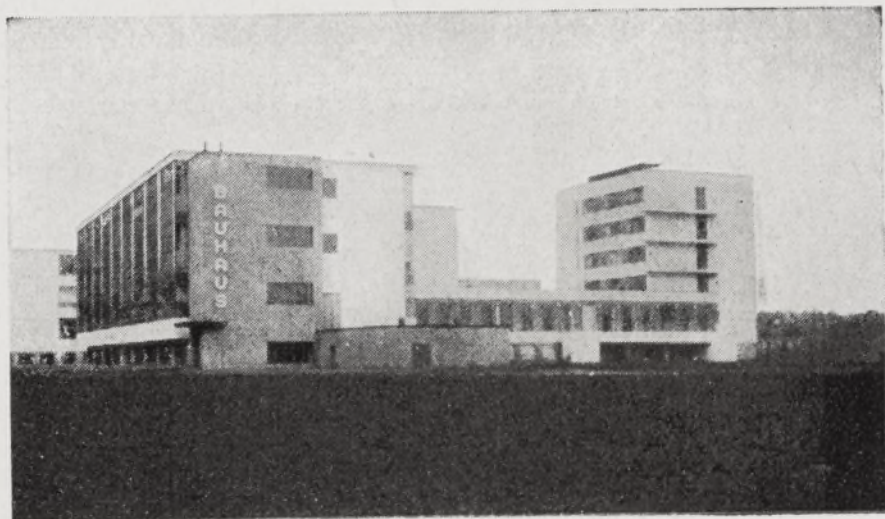
“ A peine deux ans plus tard — continue le D^r Behne — le Bauhaus, cette cellule d'un nouvel ordre de vie, se dresse plus fort, plus sain, plus décidé que jamais et se remet au travail... dans un nouveau local scolaire bien à lui et que, sans exagération, l'on peut ranger parmi les plus importantes constructions érigées en Europe depuis la guerre parmi celles qui peuvent donner l'exemple et donner le ton. Une magnifique réalisation de toutes les tendances architectoniques s'épanouit aujourd'hui à Dessau et elle y fonctionne, audacieuse et extraordinaire, d'une façon si évidemment et si simplement nécessaire, que son influence sera irrésistible. ”

Telle est l'authentique histoire du Bauhaus de Dessau, significative et surtout réconfortante, et dans laquelle il ne faut pas omettre le rôle joué par une cité accueillante, généreuse et avertie. Car c'est la ville de Dessau qui, sous l'impulsion de son clairvoyant bourgmestre, chargea, en avril 1925, l'architecte Gropius d'organiser sur des bases nouvelles dictées par les exigences du temps, le haut enseignement artistique, en même temps qu'elle mettait à la disposition du nouvel organisme une partie d'un ancien domaine ducal, à proximité d'un agréable quartier résidentiel actuellement en formation.

Guidé par sa large expérience des problèmes de l'enseignement artistique, Walter Gropius établit le programme des futurs bâtiments sur

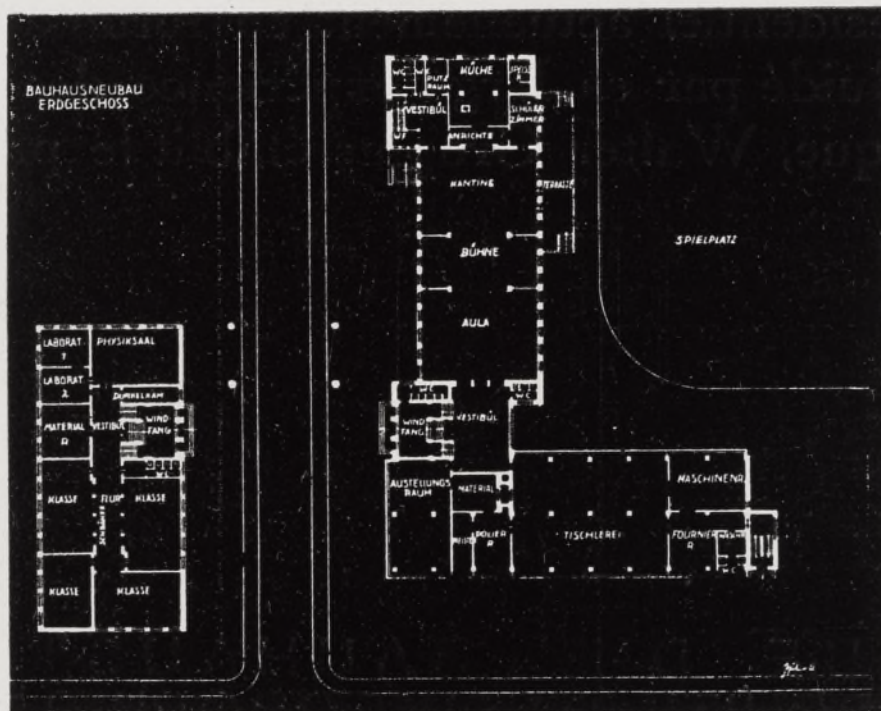
D
E
S
S
A
U

VUE DU „BAUHAUS”
ARCHITECTE W. GROPIUS

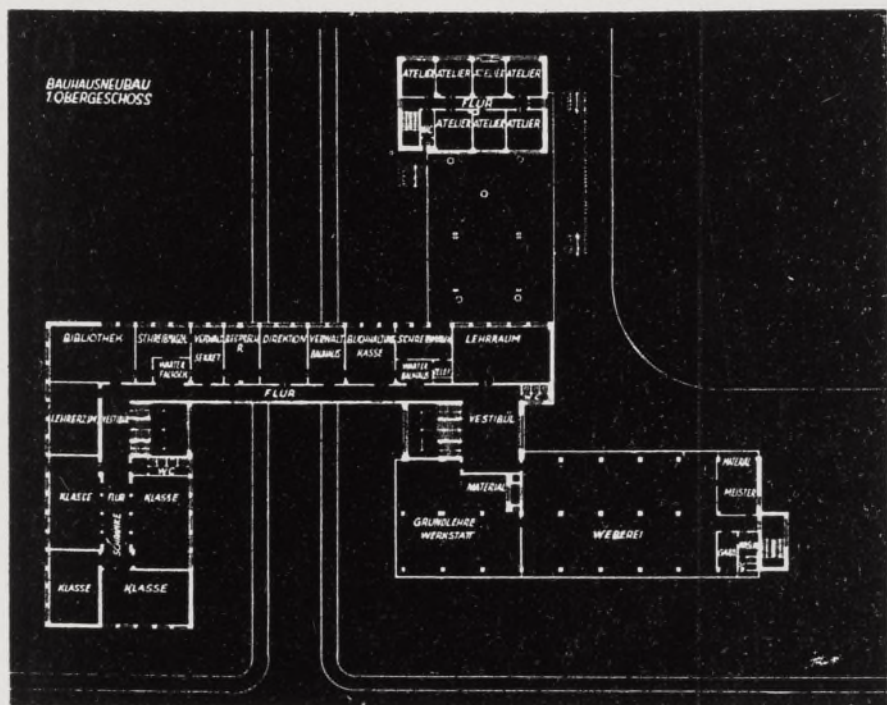


des bases nettement rationnelles, en conformité avec les nécessités actuelles — ce qui fut sa première audace, suivie bientôt par toutes les innovations de la réalisation même; les matériaux et les formes. Une rapide description des plans situe l'ordonnance générale des bâtiments; ceux-ci, au nombre de quatre parfaitement distincts. A gauche de l'allée principale d'arrivée, le bâtiment des classes professionnelles; à droite de cette même allée, placée perpendiculairement au bâtiment des classes, la masse étonnante — fer et verre — des laboratoires et des ateliers spéciaux. Ces deux premiers bâtiments sont reliés entre eux par un corps plus réduit, renfermant les bureaux de la Direction, et franchissant par quatre poteaux de béton l'allée d'accès. Enfin le bâtiment postérieur, composé de vingt-huit appartements indépendants, où les étudiants trouvent leur logement et leur atelier individuel. Ce " bloc " se prolonge, au rez-de-chaussée, en réfectoire, cantine et cuisines, économat et locaux administratifs, grande salle des fêtes et théâtre. L'ensemble de ces derniers locaux forme la partie basse de l'édifice. Ajoutons, pour être complet, que le corps professoral du

LE "BAUHAUS" - PLAN GÉNÉRAL (REZ-DE-CHAUSSÉE)



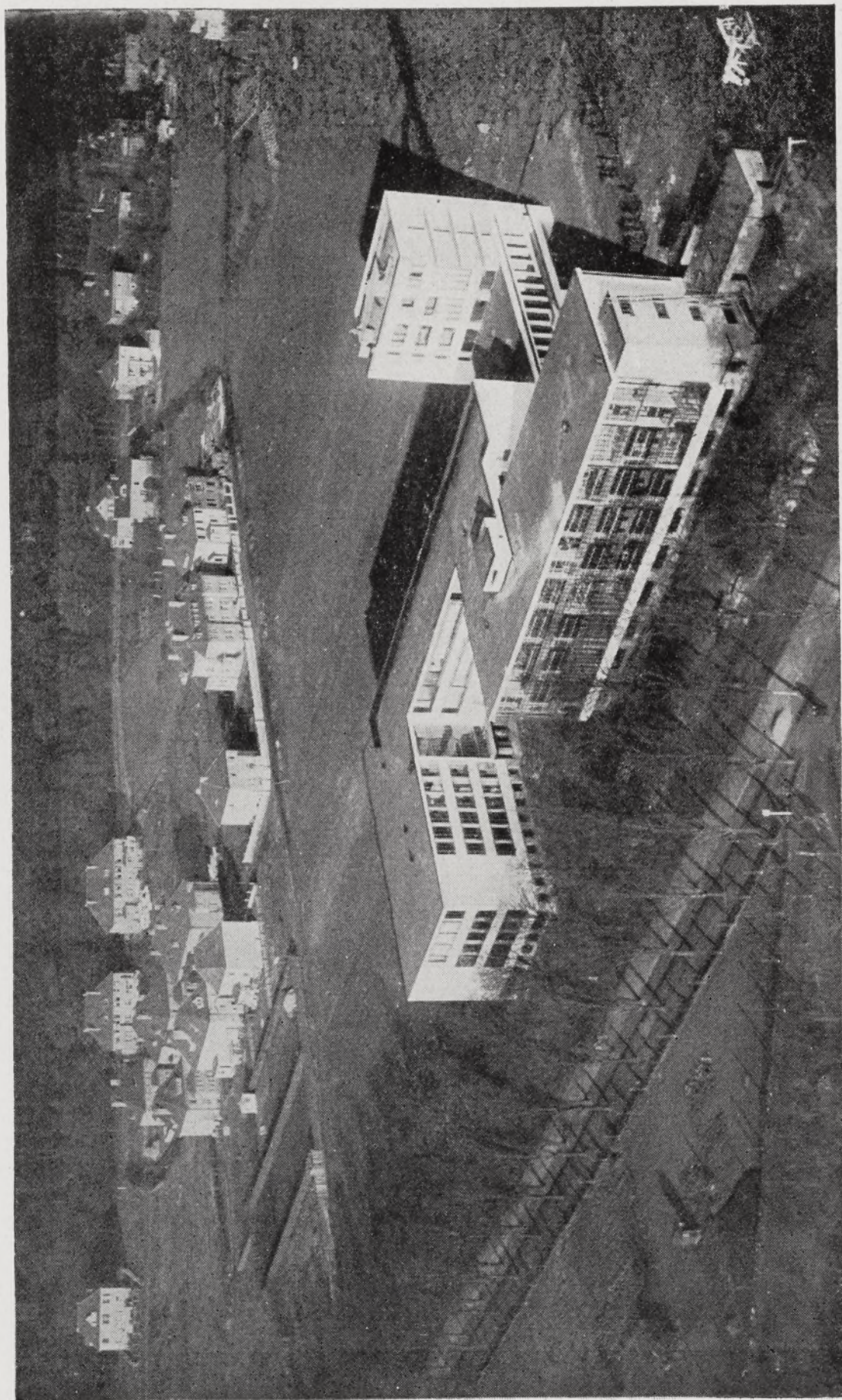
LE "BAUHAUS" - PLAN GÉNÉRAL (1^{er} ÉTAGE)



Bauhaus est logé dans un groupe de sept habitations construites par Gropius, dans le voisinage immédiat de l'École, parmi une végétation de beaux pins qui mettent en pleine valeur les formes et les colorations des constructions. L'une de ces habitations est celle du Directeur de l'École.

Nous ne pensons pas qu'il soit indispensable de louer par des mots — alors que de simples photographies traduisent mieux ces louanges — l'ordonnance des formes, la composition des façades et la précision des matériaux, qui sont les manifestes qualités du Bauhaus de Dessau. Faut-il souligner l'harmonie des colorations des grandes surfaces blanches ou grises, trouées savamment de verre, ou du rouge brillant des portes? L'attention la plus paresseuse est secouée par l'émerveillement devant la prodigieuse masse de verre des ateliers, qui est bien une leçon de pureté et d'audace! Et l'atmosphère intérieure de l'École a pénétré d'étonnement tous les visiteurs du Bauhaus, et agit avec force sur ceux qui fréquentent les classes, claires et calmes, les laboratoires précis et "mécaniques", les salles, les logements, les bureaux, le théâtre, le gymnase... Mais il nous

VUE AERIENNE DES BATIMENTS, A L'AVANT-PLAN LE BLOC DES LABORATOIRES ET ATELIERS SPÉCIAUX ; PARALLÈLEMENT, MAIS EN RETRAIT LE CORPS DE BATIMENT RÉSERVÉ A LA DIRECTION, ABOUTISSANT, PAR DESSUS L'ALLÉE D'ACCÈS AU BATIMENT DES CLASSES — EN ARRIÈRE-PLAN, LE BLOC DES APPARTEMENTS, INDIVIDUELS, RÉUNI PAR UNE PARTIE BASSE A L'ENSEMBLE DE L'ÉDIFICE, AU FOND DU PAYSAGE, LE QUARTIER RÉSIDENTIEL EN FORMATION.



LE "BAUHAUS", DE DESSAU - ARCHITECTE WALTER GROPIUS

LE "BAUHAUS", DE DESSAU - ARCHITECTE WALTER GROPIUS

VUE PARTIELLE DE L'ÉCOLE. LA PRODIGIEUSE VERRIÈRE DU BLOC DES LABORATOIRES ET DES ATELIERS SPÉCIAUX. LE CORPS DE BATIMENT-SUSPENDU AU-DESSUS DE L'ALLÉE D'ACCÈS, ET RÉSERVÉ A LA DIRECTION — SE RACCORDE HEUREUSEMENT A L'ENSEMBLE, ET SES LIGNES HORIZONTALES FONT CONTRASTE AVEC LA VERTICALITÉ BIEN ACCUSÉE DE LA VERRIÈRE.



LE "BAUHAUS" DE DESSAU ARCHITECTE WALTER GROPIUS
Une vue intérieure particulièrement suggestive, du grand passage desservant les locaux de la Direction.

faut encore admirer l'activité et la méthode déployées dans la construction du Bauhaus. Celle-ci, commencée à la fin de septembre 1925, a duré un an exactement (le 1^{er} septembre de l'année 1926 les ateliers étaient mis en service tandis que quinze jours plus tard l'utilisation entière des bâtiments prenaient cours). Le volume total de cette remarquable construction s'élève à 32.000 m³; on en évalue le coût à 7 millions de francs belges environ, soit approximativement 220 francs au m³.

Gropius trouva dans ses élèves une collaboration intelligente et dévouée. Ainsi après l'élaboration des projets définitifs par l'architecte, la section d'architecture de l'Ecole put s'occuper de la mise au point des plans, tandis que les autres sections travaillaient aux détails de l'aménagement intérieur à exécuter (peintures murales, éclairage, ameublement et équipement, inscriptions, etc.).

Et Gropius avait conscience de l'incalculable valeur pédagogique qu'offrait cet enseignement basé sur la pratique même.

Il nous reste, avant de conclure, à donner quelques brèves notes sur l'état actuel de l'enseignement au Bauhaus :



Le nombre des élèves admis aux cours de l'École est d'environ 160. Ces cours se répartissent sur une moyenne hebdomadaire de 44 h. Les sections suivantes forment l'essentiel de l'activité du corps enseignant au Bauhaus : — architecture, peinture, peinture murale, sculpture, mise-en-scène théâtrale, imprimerie et typographie, tissage, travail des métaux, menuiserie et ameublement, publicité.

Rappelons enfin que les directives de cette école unique ont pour but de donner aux élèves, en même temps qu'une connaissance approfondie de la technique, de solides bases d'esthétique, et le souci de " la forme pure " le difficile, mais logique aboutissement des efforts constructifs de notre époque.

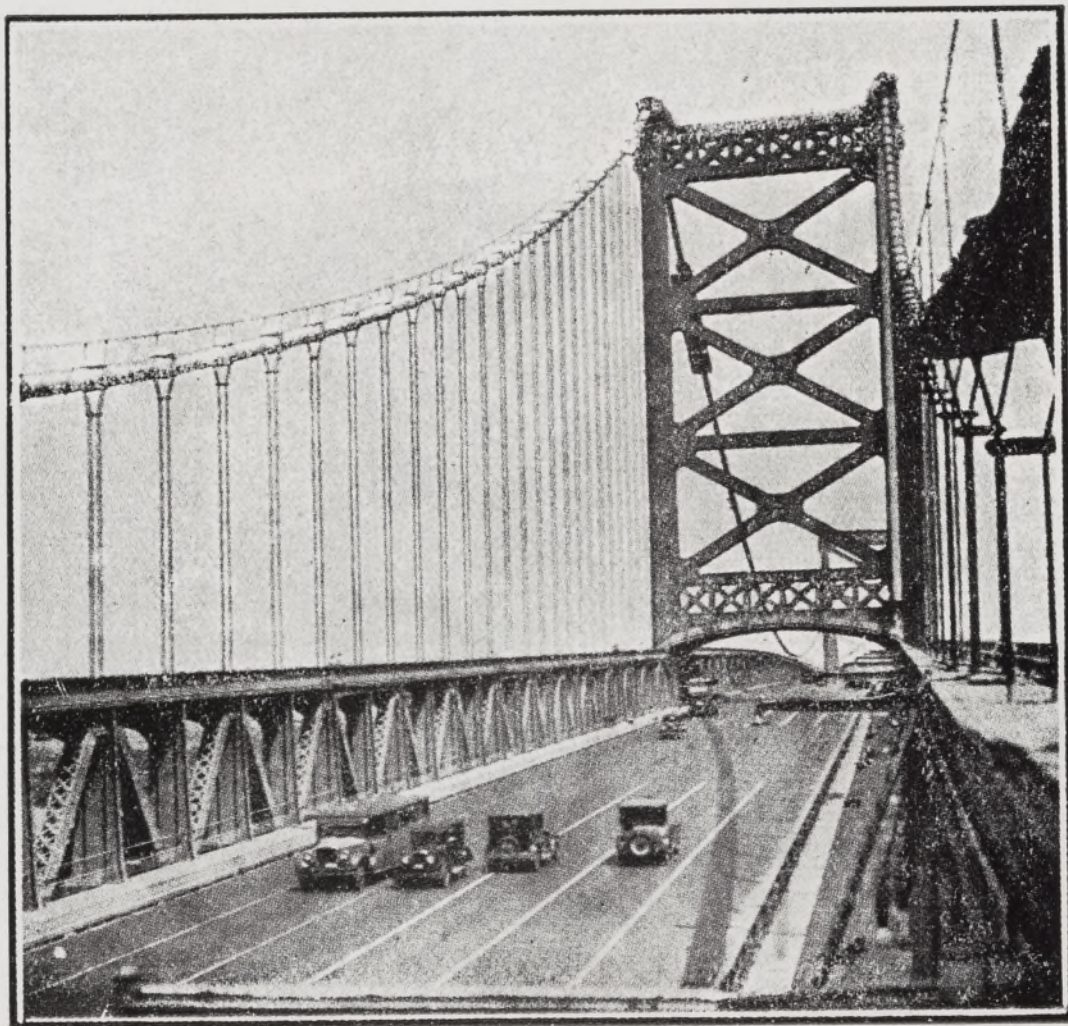
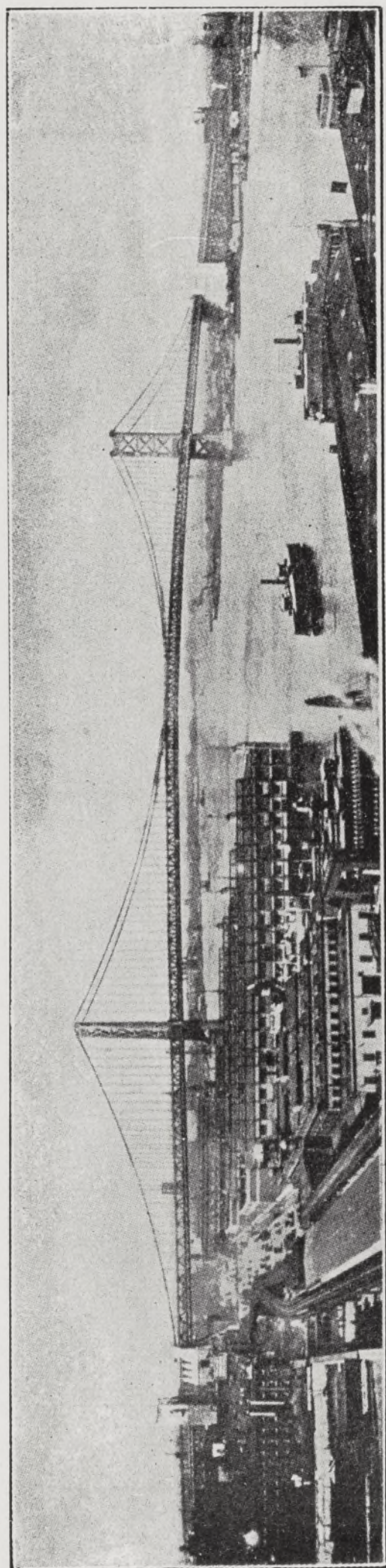
Par son étroit contact avec les nécessités de la vie moderne et " mécanique " par sa volonté de servir, comme par la valeur de ses dirigeants, le Bauhaus appelle la plus vive admiration, et s'impose en exemple à tous les esprits soucieux de progrès. Et par l'œuvre puissante et sobre de Gropius, — les bâtiments mêmes du Bauhaus, — a pris corps une fois de plus un architecture complète, et sans doute définitive.

E. H.

LE " BAUHAUS " DE DESSAU ARCHITECTE WALTER GROPIUS
 Vue postérieure, prise de l'intérieur même, de la masse impressionnante des laboratoires et des ateliers spéciaux.



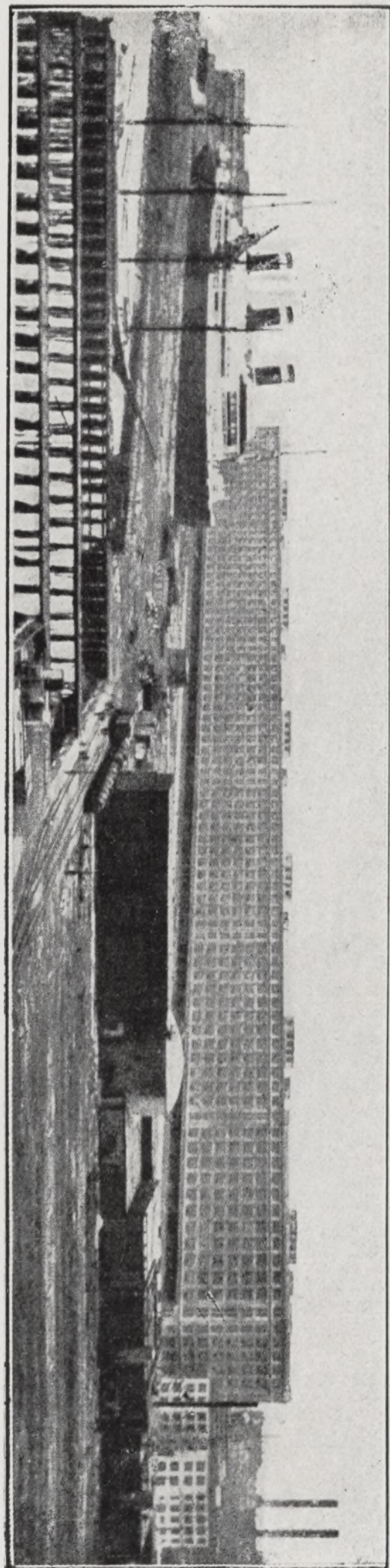
LES GRANDIOSES PAYSAGES URBAINS



Le gigantesque pont métallique, suspendu à 45 mètres au-dessus de la Delaware-River, et qui relie Philadelphie à Camden (E. U. A.) — Longueur de l'ouvrage : 585 mètres; largeur : 6 voies de trafic et 2 trottoirs pour piétons. Capacité prévue : un millions de passants par jour! coût : 8 millions de dollars.

● Le Corbusier, le premier, a révélé la puissante leçon qui se dégage des œuvres purement utilitaires, — accomplies sans autres prétention que de servir — par l'audace de l'ingénieur. Leçon de raison

ŒUVRE DES INGÉNIEURS D'AMÉRIQUE



— et conquête du sentiment moderne. Ces œuvres-là méritent qu'on s'en imprègne et qu'on y puise la force nécessaire pour résoudre la grande tâche d'aujourd'hui : la maison, et la ville, qui correspondent exactement — raison et sentiment — à l'audace, à la précision, à la pureté des superbes travaux de l'art public.

● A droite — une autre vision des prodiges de notre temps : New-York, entrepôts, docks, transatlantique, géométrie et mécanique... Sentiment — ajouterait Le Corbusier.

L'ARCHITECTURE EN BELGIQUE

Sous ce titre, " La Cité „ publiera régulièrement — et dès cette année — une manière de chronique documentaire, et illustrée autant que possible, de " l'activité constructive „ en notre pays.

Il ne s'agira, à proprement parler, ni d'école, ni de tendance. Notre choix portera exclusivement sur des œuvres sincères, neuves, résolument actuelles — voire audacieuses — sur des œuvres, enfin, qu'il est permis de qualifier d'architecturales, parce qu'elles empruntent leur force vive, à la tradition non superficielle, et aux lois impérieuses de l'époque. Si certaines de ces œuvres ne peuvent précisément servir d'exemple définitif, il sera possible au moins d'en tirer quelque leçon d'esthétique ou de technique — comme aussi quelque motif d'encouragement au progrès.

Nous sommes heureux d'ouvrir cette chronique par la publication d'une réalisation architecturale récente due à un jeune architecte bruxellois : la transformation d'un magasin, situé à Uccle. Pour modeste en dimensions que puisse être ce travail, il témoigne assurément des qualités foncières qui font les œuvres de marque : la sobriété et la précision dans la composition, l'expression ordonnée des exigences utilitaires et techniques, et le soin apporté à l'exécution, dans les matériaux et leur mise en œuvre. Voici quelques détails qu'a bien voulu nous donner l'architecte Pol Boelens sur ses propres directives, dans l'accomplissement de ce travail :

— " Transformer un magasin à usage commercial selon des formes propres à l'esprit de notre époque devient une nécessité. Il est agréable de constater que ce besoin existe, et s'amplifie impérieusement. "

" Le but à atteindre, dans la conception du magasin extérieur, est d'attirer l'attention du public, et de mettre en valeur les objets d'exposition. Car, de nos jours, un architecte ne peut plus être essentiellement



Transformation de Magasin, à Uccle-Bruxelles, architecte POL BOELEN. La sobre composition de cette façade, également soucieuse des exigences utilitaires et techniques, en font une réussite des plus heureuses, où l'emploi des matériaux et la précision de leur mise en œuvre joue un rôle important — et nettement exprimé.

guidé par son sentiment, mais il doit, des progrès scientifiques et mécaniques, tirer des effets nouveaux.”

“ C’est ainsi que, dans la façade du magasin d’Uccle, le jeu de volume a été obtenu par la nécessité de protéger le store roulant. Ce volume, perdant sa nécessité aux extrémités de la mécanique du store, un élément ancien, la console, en venait disgracieusement couper l’harmonie, Désireux, cependant, de terminer agréablement ce volume, provoqué par le store, j’en ai utilisé le prolongement comme élément en valeur mettant la porte d’entrée.”

“ Le revêtement général de la façade est exécuté en marbre noir des environs de Dinant. La porte d’entrée, confectionnée au moyen d’un double panneau en “multiplex”, assemblé et collé sur ossature en sapin rouge du Nord; assemblage embrevé, formant battée pour recevoir, dans chaque ouvrant, une glace allongée. Dans la partie supérieure de la vitrine, plomb et verre de type martelé; celui-ci doit masquer la vue des projecteurs de lumière, servant à l’éclairage intense des articles d’exposition. Enfin la grille rétractile permet, en cas de fermeture du magasin, l’exposition de l’étalage.”

“ La transformation de ce magasin fut réalisée avec un grand souci d’économie, et cependant fait face à toutes les exigences d’une telle situation. Elle peut paraître outrancière si l’on envisage seul le décor immédiatement voisin, lequel est certes suranné.”



III. CHEMIN DE FER METROPOLITAIN. — Deux lignes à doubles voie sont prévues.

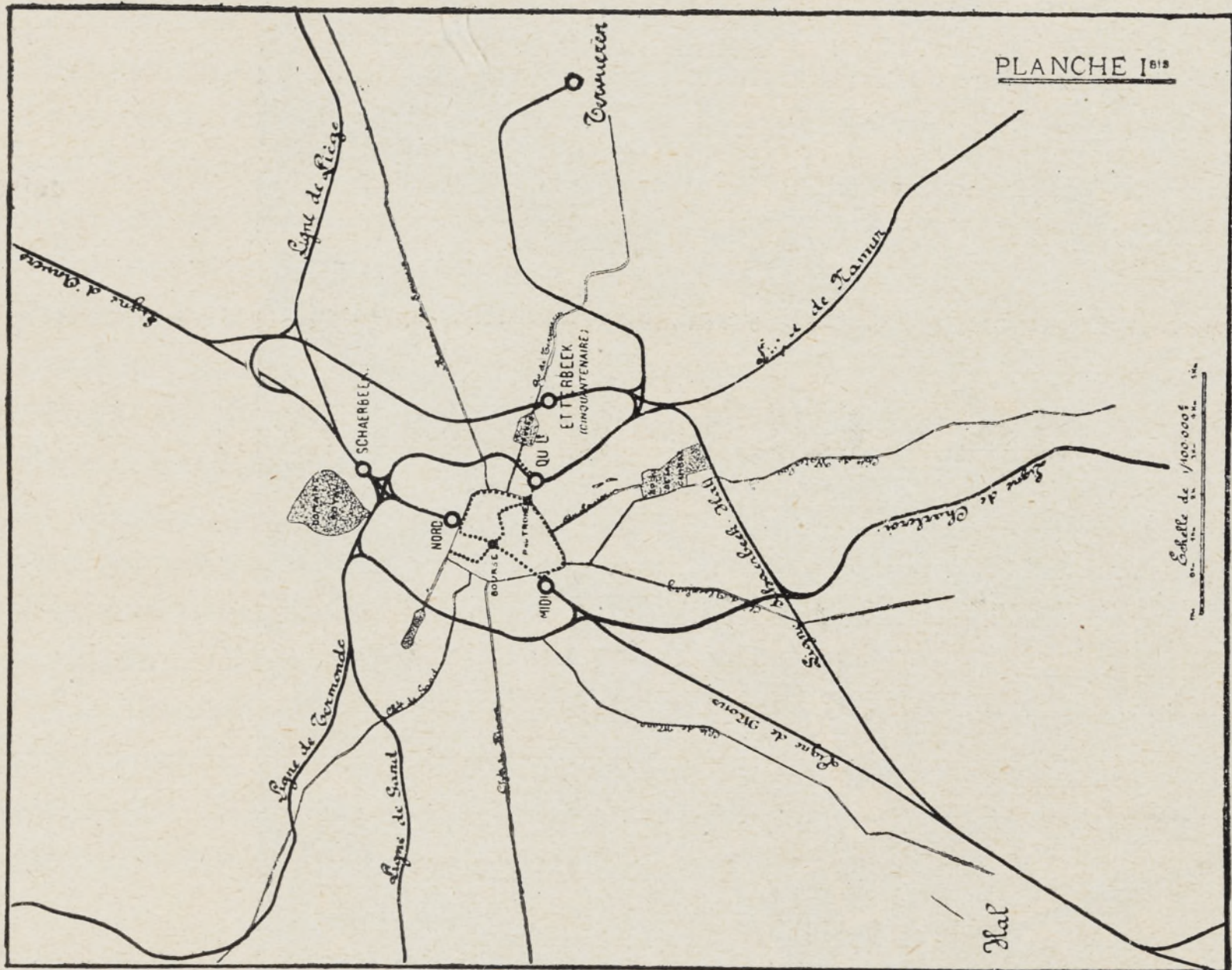
a) Ligne circulaire, 7,200 mètres, gare du Midi, Bourse, gare du Nord, Porte de Namur, gare du Midi. Cette ligne est en totalité souterraine.

b) Ligne transversale est-ouest, 5,790 mètres : porte de Tervueren, Quartier Léopold,

f) une ligne temporaire desservirait l'Exposition pendant toute sa durée.

MATERIEL : la traction électrique par courant continu à 1,500 volts sur deux ponts de 750.

TYPE DES OUVRAGES. — Pente maximum : 50 mm. par m. Rayons de courbes minimum : 50 m.



Bourse, place de l'Yser. Un tronçon de cette ligne (entre les rues de la Loi et Montoyer) resterait à ciel ouvert.

En outre des extensions sont prévues :

- a) Porte de Hal-Uccle.
- b) Porte de Namur-Ixelles.
- c) place Rogier Schaerbeek.
- d) place de l'Yser-Koekelberg.
- e) place de la Constitution-Anderlecht.

Les trains sont composés de 2, 3 voitures et peuvent, en cas de besoin, être portés à 4, 5 voitures.

La longueur des quais est de 50 m. avec possibilité d'augmenter à 70 m.

EXECUTION. — « En raison de la nature du sol et de la nécessité d'une prompt exécution les souterrains seront, en principe, construits à ciel ouvert, procédé qui élimine

tout aléa, permet l'emploi d'engins modernes et entrave le moins longtemps la circulation sur la voie publique.

DUREE D'EXECUTION. — Le réseau initial pourrait être mis en exploitation 5 ans après l'octroi de la concession.

PLAN FINANCIER. — Le Pouvoir Concédant conserverait la maîtrise absolue du sous-sol et donnerait à une société spéciale une concession pour la construction et l'exploitation du chemin de fer métropolitain.

La société concessionnaire aura à sa charge toute la superstructure, voies, usines et ateliers, matériel roulant et d'exploitation.

Le montant total des dépenses à prévoir pour l'infrastructure du réseau initial est de 110,000,000 de francs environ. Dépenses qui s'échelonnent sur 3 ans.

CLAUSES ESSENTIELLES DE LA CONCESSION. — 1. Durée : 50 années.

2. Tarifs initiaux : 50 cent. en II^e classe, 75 cent. en I^{re} classe.

3. Participation du Pouvoir Concédant au bénéfice, à raison de 50 0/0 du solde disponible après service du capital investi par le concessionnaire.

4. Le concessionnaire construira, pour le compte du Pouvoir Concédant, et suivant plans approuvés, l'infrastructure du réseau.

5. Diversion gratuite au Pouvoir Concédant en fin de concession, de toutes les installations fixes, voies, lignes électriques, sous stations, etc., le matériel roulant, outils et objets divers étant rachetés à leur valeur réelle.

PRIX ANNUEL VAN DE VEN

Nous avons fait paraître dans le n° 11 du précédent volume de « La Cité » le programme du concours pour l'encouragement de l'Architecture Moderne en Belgique, organisé par M. Van de Ven. Cette publication amène un de nos plus anciens collaborateurs à nous communiquer avec demande d'insertion, la lettre qui suit :

A Monsieur J. Van de Ven.

Monsieur,

Après avoir pris connaissance de cette lettre, vous comprendrez pourquoi je ne vous l'ai pas envoyée plus tôt : il est une heure adéquate à chaque chose ici-bas!

En l'occurrence, le principe que je défends pouvait attendre quelques semaines avant de vous être exposé; il ne convenait pas que quiconque put y voir un plaidoyer « pro domo ».

Mais venons-en au fait :

Le concours Van de Ven porte la marque d'un heureux, d'un généreux et d'un adroit commerçant. Votre geste, très commercial

au fond, fleure le mécénat et fait plaisir à plus d'un titre. On se devait de l'accueillir et d'y répondre.

Ebruiter votre effort commercial, n'est-ce pas en même temps, pain bénit dans la lutte pour la simplicité et la standardisation?

La porte « Woco » est une bonne porte. La fleur de son bois est d'une généreuse nature, et au nombre des modèles-types, il s'en trouve qui sont réellement harmonieux. Ce n'est pas un manchot qui idéa, manufactura, et donna une physionomie à vos portes!

Pressé par le temps — et je me suis dit que la chose en elle-même n'avait guère d'importance — je n'ai pas indagué quant au point de savoir si le manufacturier américain de ces portes, était nègre ou métis, ou plus simplement blanc, — s'il était baptisé dans l'une quelconque des confessions religieuses hors lesquelles il n'y a point de salut — qu'elles disent!

Que m'importait — comme aussi, si ce manufacturier était pour la prohibition, sec, asec ou non sec — ou s'il faisait partie d'un

trust. Allait-il régulièrement au club?

Peut-être, tout simplement, après avoir rôdé dans le Far-West, risqua-t-il un jour ses dollars dans une fabrique de portes.

Ancien Out-Law devenu business-man, s'attendait-il, lui, à vous voir, à propos de portes, prendre position dans un conflit d'ordre moral, décrétant l'obligation absolue, à vos yeux, d'être membre d'une société artistico-professionnelle?

Pourquoi, contre le conseil du latin « être cordonnier au-delà de vos chaussures »? et à propos de portes, prendre position en une question étrangère à vos habituels soucis commerciaux!

Il m'étonne.

Sachez qu'en ce qui me concerne, et lorsque, à diverses reprises, j'ai employé vos produits, je n'ai réclamé de vous ni acte de baptême, ni livret de mariage, ou si vous étiez vacciné contre tel ou tel fléau qui sont un présent des dieux.

Entré chez vous, je vous ai vu venir à moi, l'air souriant, et vous ne me demandâtes point préalablement, si j'étais inscrit à la Société Centrale ou si j'étais sous la bannière « Urbano-Moderniste »?

Avez-vous pensé que je pourrais être un simple bourgeois, jaloux d'indépendance et à l'abri des coteries?

Vous ne me demandâtes rien; nous fîmes des affaires. Vous avez vendu et j'ai payé.

C'est un fait courant en commerce que cette manière de procéder.

Mais dès lors, peut-on se demander si vous avez bien le droit moral de nous traiter, nous, les non catalogués, en pouilleux, en galeux, bons tout au plus à se présenter chez vous en acheteurs.

Ou bien d'aventure, prétendriez-vous « ab ovo » que, hors l'Eglise des sociétés d'architectes, il ne peut y avoir de salut en art!

Mais vous êtes trop avisé commerçant pour avoir rédigé seul le programme du concours. Un pontife intéressé vous a conseillé — et comme tout Pontife, dans un sens restrictif — comme tout Pontife en vous abusant.

Et ce Pontife est peut-être tout un Sacré Collège

Mais une minorité a toujours un rôle à jouer et j'élève la voix.

Croyez-moi, complétez votre geste et souffrez qu'un inconnu puisse présenter aussi son œuvre au jury. En va-t-il autrement pour les jurys littéraires en France? Réfléchissez.

Vous avez, par le fait de la publication de votre programme, prêté le flanc aux critiques. Souffrez la mienne sans en être désobligé. Admettez aussi que je réclame la publication de cette lettre ouverte sous la rubrique « Concours » dans les revues d'architecture, entre autres, dans la « Cité »; j'y suis encore quelque peu rédacteur, j'y crois représenter une minorité.

Je vous salue, Monsieur, bien sincèrement.

(S.) F. BODSON.

A la demande de M. Van de Ven nous publions la réponse qu'il a adressée à M. Bodson.

A Monsieur F. Bodson, architecte.

Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre lettre du 29 écoulé avec amusement et intérêt. Je regrette néanmoins que vous ayez jugé utile de vouloir attribuer un but publicitaire au concours annuel que nous organisons. Seriez-vous par hasard surpris que des commerçants puissent être animés d'un idéal autre que celui de « faire de l'argent » et rechercher par leurs actes d'atteindre d'autres buts que ceux purement commerciaux? Certes, j'aurais peut-être mieux fait, si j'avais voulu éviter cette appréciation, de léguer le prix en question par testament plutôt que de le créer durant mon vivant, mais voilà! je n'ai pas eu la patience d'attendre et j'ai mis mon idée à exécution.

Naturellement lorsqu'il a fallu mettre l'affaire sur pied, je me suis adressé aux principales sociétés d'architecture et j'ai demandé leur participation. Je ne pouvais, n'est-ce pas, m'adresser aux 2,150 architectes de ce pays individuellement, car je crois que nous aurions eu dans ce cas, plutôt difficile à nous mettre d'accord. Chacune de ces sociétés a accepté ma proposition avec enthousiasme. Une réunion a eu lieu en mes bureaux et un

des membres a bien voulu se charger de la rédaction des statuts. Vous voudrez bien remarquer que je n'ai pas demandé que le concours portât mon nom et que, j'ai même refusé de faire partie du jury, ainsi qu'il avait été proposé. Le concours en question est donc uniquement dans les mains d'architectes représentant toutes les tendances et tout le pays. Il ne subira aucune influence, il ne sera pas l'œuvre d'un groupe, il n'y régnera aucune prépondérance. Le jury se réunira chaque année et jugera en toute indépendance. Un seul but : dégager nettement l'évolution de l'architecture moderne.

Pour quelles raisons a-t-il été décidé que les participants devraient être membres d'une société régulièrement constituée? Je l'ignore. Je ne l'ai pas encore demandé. La chose me paraissant naturelle, car je croyais que tout architecte établi était membre de

l'une ou l'autre société. Le commerçant n'est-il pas inscrit à la Chambre de Commerce, l'avocat au Barreau, l'Agent de change à la Bourse, le député à la Chambre? Je croyais que la majorité et la minorité, les affiliés et les indépendants, étaient tous représentés par des Groupements. Je dois avoir fait erreur : je le regrette d'autant plus que je ne désirais que faire plaisir à votre corporation tout entière.

Lorsque le jury se réunira le mardi 7 mars, je lui soumettrai toutes les observations et toutes les suggestions que j'aurai reçues, les vôtres en particulier. Nous n'en sommes qu'à la première année : l'expérience doit nous guider. C'eût été trop heureux, n'est-ce pas, d'avoir pu, dès la première fois, donner satisfaction à chacun.

Sincèrement à vous.

E. VAN DE VEN.

LES CELEBRES

CERAMIQUES

LE SAPHIR

FONDEES EN 1834

**PRESENTENT
LEURS NOUVEAUX
CARREAUX CRISTALLISES
POUR PAREMENT EN:**

**NOIR-METALLIQUE
JAUNE-ORANGE
VERT, OPATINE, BRUN
ET AUTRES COULEURS
ULTRA-MODERNES**

AU WOLUENDAEL N°1 BRUXELLES TELEPHONE 410.36

BUREAU DE DESSIN DE RECLAMES
BAUMIET EN VAN TONDEREN
RUE D'ARENBERG 17 TEL : 140 67

SUPPLEMENT AU VOLUME VII. — N° 1 DE « LA CITE ».

CONCOURS

L'EXPOSITION DES PROJETS BELGES POUR LE PALAIS DE GENEVE, organisée à Bruxelles aux Musées du Cinquantenaire, par la S. C. A. B., s'est clôturée le 5 février dernier.

Disons, pour être exacts, que plusieurs projets, et non des moindres, étaient absents de cette exposition.

Est-il possible de tirer quelque enseignement de l'ensemble des travaux qui furent soumis aux jugements? Il y eut certes beaucoup de labeur, et aussi quelque virtuosité à éblouir par des présentations attrayantes... Mais on aurait bien difficile à découvrir la moindre ingéniosité de plan,—et, sans doute, à tout prendre, le projet de MM. Hendrickx et De Ligne a son intérêt. Remarquons encore quel formalisme a dicté la plupart des plans — et quelle impuissance à résoudre organiquement le problème de la grande salle des assemblées, point essentiel, tout autant d'ailleurs que le problème circulatoire, interne et externe, de l'ensemble de l'édifice.

On voit la marge qui sépare de tels travaux des projets d'un Le Corbusier, d'un Hannes Meyer, et de quelques autres...

Quant aux formes extérieures, beaucoup de projets manifestent une tentative vers plus de simplicité.

Mais ceci nous remémore le temps jadis, où l'on accusait les efforts des jeunes de « rappels d'architecture allemande », parce que ces efforts tendaient vers cette simplicité. Aujourd'hui...

Aujourd'hui, ces jeunes tentent plus difficile, et plus radical. Les suivra-t-on un jour?



CONCOURS organisé par l'Intérieur Moderne Van Tonderen et Baugniet, 17, rue d'Arenberg, Bruxelles, pour la création d'un monogramme en une couleur.

Le dessin devra être exécuté en tons plats de façon à pouvoir être reproduit facilement en zincogravure, au trait ou en caoutchouc.

La limite fixée pour la remise des projets est le 15 avril.

Le jury statuera dans la seconde quinzaine d'avril.

Les projets ne seront pas signés, mais revêtus d'un signe distinctif, qui sera reproduit sur une enveloppe contenant le nom et l'adresse des concurrents.

Une prime de 100 francs sera attribuée au meilleur projet.

Afin d'éviter toutes contestations nous prions les concurrents d'envoyer leurs projets par la poste ou par un intermédiaire anonyme, 17, rue d'Arenberg.



JEUX OLYMPIQUES. AMSTERDAM 1928. — A l'occasion de la IX^e célébration des Jeux Olympiques, qui aura lieu à Amsterdam en 1928, il sera organisé des concours d'architecture, de littérature, de musique, de peinture et de sculpture.

Les artistes désirant y participer peuvent obtenir le programme des dits concours en s'adressant à l'administration des Beaux-Arts, 52, boulevard du Régent, à Bruxelles.

Les frais d'envoi des projets à Amsterdam seront à la charge des intéressés.

JURISPRUDENCE

LA PROPRIETE ARTISTIQUE DES ARCHITECTES. — M. Delaval, architecte en chef des bâtiments civils en Indochine, avait fait, pour l'exposition coloniale de Marseille en 1922, une adaptation du célèbre temple d'Angkor, qui est la merveille de l'art kmer. Tous les droits de propriété artistique avaient été réservés aux auteurs des monuments de l'exposition par un article du règlement ainsi que par des avis parus dans la presse locale. Ces dispositions n'empêchèrent pas certains journaux illustrés de reproduire le temple d'Angkor sans demander l'autorisation de M. Delaval, ni même mentionner son nom. Des éditeurs de cartes postales en firent autant et une grande firme de cinéma utilisa dans les mêmes conditions le temple d'Angkor comme décor d'un film.

La Cour de Paris a décidé que les journaux illustrés n'avaient reproduit les édifices de l'exposition que dans un dessein de propagande patriotique et en vertu même du règlement de l'exposition, et qu'ils échappaient ainsi à toute critique. Mais tel n'est pas le cas des éditeurs de cartes postales et de la firme de cinéma qui ont tiré de leurs reproductions un profit personnel.

La Cour a condamné les éditeurs de cartes postales à 3,000 francs de dommages-intérêts et la maison de cinéma à 6,000 francs envers l'auteur de la reproduction du temple d'Angkor.

(« Art et Décoration », février 1927.)

BIBLIOGRAPHIE

OPBOUWEN (Veldstraat, 3, St-Michel-lez-Bruges). — La nouvelle revue, que dirige notre distingué confrère, l'architecte Huib. Hoste, a publié en janvier dernier son premier numéro.

Sous une intéressante couverture, dessinée par le peintre V. Servranckx, une abondante matière, variée et clairement présentée, et plus d'une douzaine d'illustrations se rapportant aux sujets traités.

Parmi ceux-ci, signalons surtout deux articles — l'un sur l'œuvre d' Eggericx, l'autre sur Mallet Stevens — tous deux signés de H. Hoste. Du même, une étude sur l'harmonie entre l'ancienne et la nouvelle architecture.

V. Servranckx inaugure la rubrique « Plastique » par une mise au point : « Notre point de vue » ; C. Dekeukeleire étudie « la nature de l'émotion cinématographique » ; suivent d'autres études, très précises, sur la musique, le théâtre, les lettres, études écrites par des spécialistes sincères et déjà remarqués.

Nous nous plaignons à louer vivement ce nouvel effort de pénétration moderne qu'entreprend la revue naissante, et nous souhaitons une carrière longue et profitable à « Opbouwen » !

LE REZ-DE-CHAUSSEE, revue mensuelle d'architecture, d'arts décoratifs et plastiques, organe officiel de l'Association des Architectes de Liège.

« La vie actuelle a ses impérieuses exigences », s'écrie la Rédaction de la nouvelle revue, laquelle se propose de « réveiller les énergies somnolentes de la cité liégeoise ». Le moment semble propice, puisqu'une manifestation extraordinaire est annoncée : l'Exposition de 1930.

Nous attendrons donc ; mais il nous sera permis de regretter que la dite manifestation ait si mal commencé par ce « concours de façades » qui peut signifier, hélas, que le sommeil des énergies liégeoises est bien profond encore...

INTERNATIONALE NEUE BAUKUNST, par l'architecte Ludwig Hilberseimer (Editions Julius Hofmann, Stuttgart). Un choix des plus heureux, et des plus significatifs, d'œuvres architecturales modernes, réalisées dans le monde ; choix complété par la reproduction de quelques projets très caractéristiques.

Citons, parmi les 110 illustrations superbement présentées, une œuvre de chacun de nos architectes modernistes belges : V. Bourgeois, H. Hoste, J.-J. Eggericx et R. Verwilghen.

Un tel livre constitue une précieuse documentation, que nos constructeurs ont intérêt à posséder.

« DAS FLACHE DACH », le numéro spécial de la revue « Das Neue Frankfurt » — dont on connaît l'intérêt et la présentation remarquable — contient les articles suivants :

La toiture-terrasse, par l'architecte communal Ernst May ;

Contribution au conflit de la toiture-terrasse et de la toiture à plans inclinés, ou pittoresque, par l'association « Der Ring » ;

L'esthétique de la toiture plate, par Ad. Behne et P. Westheim ;

La conquête de la toiture plate, par Le Corbusier ;

La toiture plate à l'Exposition du Werkbund, par l'architecte Dr R. Döcker;

L'accès à la terrasse, par André Lurçat;

La toiture plate avant la guerre, par l'architecte E. Kaufmann;

La toiture plate au point de vue de l'hygiène, par le Prof. Dr M. Neisser;

Béton et toitures plates, par Frank Lloyd Wright;

La toiture plate en Hollande, par l'architecte communal J. J. P. Oud;

La toiture à plans inclinés est uniquement un reste du pittoresque romantique, par le Prof. J. Frank;

La toiture, par le professeur H. Tessenow. Etc., etc.

Ce numéro spécial est illustré d'un grand nombre de photographies et de détails techniques.

■
MODERNE ARCHITEKTUR UND TRADITION, par Peter Meyer (Editions Dr. H. Girsberger, Zurich). Ce livre, abondamment illustré, s'adresse non seulement aux architectes, mais encore à tous ceux qu'intéresse le vaste effort moderniste international pour la régénération constructive de notre temps. Peter Meyer explique et documente par un choix judicieux d'illustrations d'œuvres anciennes et contemporaines. Son livre est en quelque sorte une théorie des progrès de l'architecture de notre temps.

■
FORMA (Mexico), tel est le titre de la revue officielle des arts plastiques, publiée sous le patronage du Secrétariat mexicain d'Education publique et de l'Université de Mexico. Présentés avec soin, les premiers fascicules de cette nouvelle publication, offrent d'intéressants documents sur l'activité plastique — à peu près ignorée chez nous — des artistes mexicains. Œuvres de peinture et de sculpture exprimant des préoccupations bien modernes. Surtout témoignages d'un enseignement artistique d'une haute valeur, et qui vise, en même temps qu'à donner un métier sérieux aux élèves, à développer en

eux et sans souci d'académisme et de formule, leur libre originalité.

Mais pourquoi les travaux d'architecture font-ils preuve d'un tel culte des styles classiques américanisés? Pourquoi l'engouement pour une ornementation encombrante? Chez nous l'architecture la première a aidé à la libération de l'artiste. Nous en avons quelque fierté.

■
CONSTRUCTION ET ARCHITECTURE DE DEVANTURES DE MAGASIN. — Ce nouvel ouvrage du professeur J.-G. Wattjes contient le détail de cinquante travaux d'architecture de magasin, exécutés en Hollande. Ces travaux sont décrits minutieusement et illustrés par des dessins et des photographies.

■
L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE (Ssowremennai Architektura C. A., Moscou), revue officielle de l'U. R. S. S. nous renseigne sur beaucoup de choses touchant l'activité constructive des architectes russes. Nous y voyons aussi comment il est possible de rendre captivant d'intérêt, non seulement par le choix des documents présentés, mais par l'attractive manière dont ils sont présentés, un organe principalement technique.

De nombreux confrères et nous-mêmes avons reçu un petit fascicule spécimen de la revue C. A., dont nous ne pouvons méconnaître l'intérêt ni les soins de mise en page. Malheureusement, c'est écrit presque exclusivement en russe, et cela coûte 10 roubles par an...

■
DAS WERK (décembre 1927) publie d'excellentes reproductions d'œuvres d'architecture religieuse, réalisée ces temps derniers en Suisse.

■
DAS NEUE FRANKFURT fidèle à sa présentation remarquable, consacre son septième numéro à « la toiture plate » et en examine le rendement esthétique et technique.

EDITIONS "TEKHNE"

LA CITE. Première année. (Rare)	fr. 40.—
Deuxième année. (Rare)	30.—
3°, 4°, 5° et 6° années	20.—

Ces volumes peuvent être fournis reliés en pleine toile moyennant un supplément de 15 francs.

LA REVUE « TEKHNE » (série d'avant-guerre), collection complète de la 2° année (1912-1913). Beau volume de 516 pages, sur papier couché, illustré de 250 clichés 40.—

L'Art et la Société, par H.-P. Berlage, architecte à Amsterdam. Tirés à part de la Revue « Art et Technique » (septembre 1913-février 1914). Un volume luxueusement imprimé et illustré de 98 clichés 50.—

Le Cœur de la Ville de Bruxelles, par Charles Buls, avec traduction d'une conférence de C. Gürlitt sur la « Conservation du cœur d'anciennes villes ». Une brochure de 24 pages 4.—

L'Abbaye de la Cambre, par G. des Marez 4.—

Paul Hankar (1859-1901), par Ch. Conrardy et Raym. Thibaut. Une brochure illustrée 4.—

Constantin Meunier. L'historique de son monument au travail, par R. Thiry et G. Hendrickx. Une brochure illustrée 4.—

L'Art des Jardins et le nouveau jardin pittoresque, par Louis van der Swaelmen, architecte-paysagiste 2.—

L'habitation coloniale. Sa construction au Congo Belge, par Gast. Boghemans. Une brochure de 20 pages abondamment illustrée 4.—

Matériaux de substitution dans la construction de maisons, par J. Serroen, architecte. Une brochure illustrée 4.—

L'architecture hollandaise, par Luc & Paul Haesaerts. Une brochure illustrée 4.—

Il est accordé à tout nouvel abonné de « La Cité », à titre de prime, une réduction de 50 % sur tout achat de livres ne dépassant pas 50 francs.

PRIX DE L'ABONNEMENT à l'année en cours de la Revue « LA CITE » et de son supplément « TEKHNE » : Belgique, 35 francs. Etranger, 50 francs.

Pour s'abonner à « La Cité » ou obtenir des livres, il suffit de verser, dans n'importe quel bureau des postes, au crédit du compte chèques postaux n° 166,21 Revue « La Cité », la somme due et d'inscrire sur le bulletin de versement le titre du livre et les nom et adresse du souscripteur.

POUR LA SOMME DE FRS
NOS ABONNÉS REÇOIVENT :

35

LES ABONNEMENTS PRENNENT COURS A PARTIR DU NUMÉRO 1

12 NUMÉROS DE LA REVUE "LA CITÉ"
SOIT UN VOLUME D'ENVIRON
144 PAGES DE TEXTE, ET
96 PLANCHES DE GRAND FORMAT

12 NUMÉROS DE LA REVUE "TEKHNE"
CONSACRÉE A L'INFORMATION
ET A LA TECHNIQUE DU BATIMENT
SOIT UN VOLUME DE 240 PAGES
ABONDAMMENT ILLUSTRÉ

UNE RISTOURNE DE 25 FRANCS
SUR NOS ÉDITIONS (DEMANDEZ LA LISTE)

COMPTÉ
CHÈQUES
POSTAUX
N° 16621
